

Conditions Générales de Vente (CGV)



1. Identification du Prestataire

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent les relations contractuelles entre :

Alba Enseignement Entreprise Individuelle (EI) SIRET : 92882734400013 15 rue Gabriel Péri 38000 Grenoble

E-mail : albaenseignement@gmail.com

TVA non applicable – article 293 B du Code général des impôts.

Et toute personne physique souhaitant bénéficier des prestations proposées par Alba Enseignement (ci-après « le Client »).

Toute inscription implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV.

2. Objet

Les présentes CGV ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles Alba Enseignement fournit des prestations de :

- cours d'italien ;
- soutien scolaire en français toutes matières ;
- accompagnement pédagogique.

Les prestations peuvent être réalisées :

- en présentiel dans les locaux du Prestataire ;
- à distance par visioconférence ;

3. Inscription et formation du contrat

L'inscription devient définitive à réception :

- du bulletin ou formulaire d'inscription dûment complété ;
- de l'acceptation des présentes CGV ;
- du règlement des frais d'inscription ;

Le Prestataire se réserve le droit de refuser une inscription en cas :

- de dossier incomplet ;
- de places indisponibles ;
- d'incident de paiement antérieur ;

4. Dématérialisation des documents

Le Client s'engage à fournir une adresse e-mail valide et à informer le Prestataire de toute modification.

Les documents contractuels, factures, informations administratives et communications sont transmis par voie électronique.

En cas de signature électronique ou d'envoi numérique des documents, il appartient au Client d'en assurer la conservation sur le support de son choix.

5. Prestations proposées

5.1 Cours collectifs

Les cours collectifs sont organisés par niveau et selon les créneaux proposés par Alba Enseignement.

Un cours collectif peut ne pas être ouvert si le nombre minimum de 4 participants inscrits n'est pas atteint en début d'année.

Dans cette situation, le Client pourra :

- être réorienté vers un autre créneau ;
- bénéficier d'un avoir ;
- ou obtenir le remboursement des sommes versées pour le cours concerné.

5.2 Cours particuliers

Les cours particuliers peuvent être réservés à la séance ou dans le cadre d'un abonnement. Tout cours non annulé 24heures à l'avance est dû.

6. Tarifs et modalités de paiement

Les tarifs sont exprimés en euros et applicables au jour de l'inscription.

Cours adultes : Les cours sont proposés sous forme de programme annuel de cartes de 5 ou 10 cours.

Cours enfants : Les cours sont proposés sous forme de programme annuel.

Le règlement peut être effectué en une seule fois ou en plusieurs échéances (jusqu'à 12 mensualités), selon les modalités convenues lors de l'inscription.

Le paiement échelonné constitue une facilité de paiement et ne remet pas en cause l'obligation de régler l'intégralité du programme.

Les règlements peuvent être effectués par prélèvement SEPA, carte ou espèces.

Les places étant limitées et réservées au sein de groupes fixes, aucun remboursement ne pourra être effectué en cas d'absence, d'abandon ou d'arrêt en cours d'année, sauf cas de force majeure dûment justifié. Toute inscription au programme annuel engage le client pour la totalité de l'année.

Les cartes de cours sont valables pour une durée limitée selon les conditions précisées lors de leur achat.

7. Retard et défaut de paiement

Toute somme non réglée à son échéance pourra entraîner :

- l'exigibilité immédiate des sommes restantes dues ;
- la suspension temporaire de l'accès aux cours ;
- le refus d'accès aux prestations ;
- ou la résiliation du contrat après mise en demeure restée sans effet.

Toute somme impayée pourra donner lieu à :

- des intérêts de retard au taux légal en vigueur ;
- ainsi qu'au remboursement des frais engagés pour le recouvrement.

En cas de rejet de prélèvement SEPA ou d'annulation de paiement, les frais bancaires supportés par le Prestataire seront refacturés au Client.

8. Durée, Reconduction, Résiliation

Les abonnements sont conclus pour la durée du semestre.

1^{er} semestre : 1^{er} septembre 2026 au 18 décembre 2026.

2^{eme} semestre : 4 Janvier 2027 au 2 juillet 2027

Sauf dénonciation par le Client au moins 15 jours avant la fin du 1^{er} semestre, l'inscription est automatiquement reconduite pour la période suivante.

Le Client peut notifier sa demande de résiliation :

- par e-mail ;
- ou par courrier écrit.

Toute période commencée reste due.

En cas d'arrêt anticipé à l'initiative du Client, les sommes restant dues demeurent exigibles, sauf cas de force majeure dûment justifié.

Le Prestataire peut résilier immédiatement l'inscription en cas :

- de non-paiement ;
- de comportement inapproprié ;
- de non-respect des présentes CGV ;
- d'atteinte au bon fonctionnement des cours.

9. Annulation et absences

9.1 Cours particuliers

Toute annulation d'un cours particulier doit être signalée au minimum 24 heures à l'avance. À défaut, la séance est considérée comme due et ne pourra être remboursée ni reportée.

9.2 Cours collectifs

Toute absence à un cours collectif ne donne lieu à aucun remboursement.

Selon les disponibilités et l'organisation pédagogique, un rattrapage sur un autre créneau pourra être proposé sans caractère obligatoire.

9.3 Absence du Prestataire

En cas d'absence exceptionnelle du Prestataire, un report du cours, un remplacement ou un avoir sera proposé dans la mesure du possible.

10. Organisation des cours

Le Prestataire se réserve le droit :

- de modifier les horaires ;
- d'adapter les groupes ;
- de remplacer un intervenant ;
- d'adapter le format des cours ;
- ou d'organiser ponctuellement des cours à distance.

Le Client sera informé dans les meilleurs délais des éventuelles modifications.

11. Cours à distance

Dans le cadre des cours dispensés en visioconférence, le Client est responsable :

- de disposer d'un équipement adapté ;
- d'une connexion internet suffisante ;
- et d'un environnement permettant le bon déroulement du cours.

Le Prestataire ne pourra être tenu responsable des dysfonctionnements techniques imputables au matériel ou à la connexion du Client.

12. Comportement et discipline

Le Client, ainsi que le représentant légal d'un enfant inscrit, s'engage à adopter un comportement respectueux envers :

- les intervenants ;
- les autres participants ;
- les locaux ;
- et le matériel pédagogique.

Tout comportement perturbateur, irrespectueux, violent ou portant atteinte au bon déroulement des cours pourra entraîner :

- une exclusion temporaire ;
- ou une exclusion définitive sans remboursement.

13. Responsabilité

Le Prestataire est tenu à une obligation de moyens et non de résultat.

Le Prestataire ne pourra être tenu responsable :

- des résultats pédagogiques obtenus ;
- de l'échec à un examen ou concours ;
- des pertes, vols ou dégradations d'effets personnels ;
- des interruptions liées à un cas de force majeure ;
- ou de tout dommage indirect subi par le Client.

Les représentants légaux des mineurs inscrits s'engagent à disposer d'une assurance responsabilité civile couvrant l'enfant durant les activités.

14. Force majeure

Aucune des parties ne pourra être tenue responsable d'un manquement à ses obligations résultant d'un événement de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil.

Sont notamment considérés comme cas de force majeure :

- catastrophes naturelles ;
- pandémies ;
- grèves générales ;
- interruption des réseaux de communication ;
- décisions administratives ;
- ou tout événement indépendant de la volonté des parties empêchant l'exécution normale des prestations.

15. Propriété intellectuelle

Les cours, qu'ils soient en présentiel ou à distance, ne peuvent être enregistrés sans autorisation écrite préalable.

16. Droit de rétractation

Conformément aux articles L221-18 et suivants du Code de la consommation, le Client disposant de la qualité de consommateur bénéficie d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de la conclusion du contrat lorsque l'inscription est réalisée à distance.

Le droit de rétractation peut être exercé par e-mail ou courrier écrit. Lorsque le Client demande expressément le démarrage des prestations avant la fin du délai de rétractation, les séances déjà réalisées restent dues au prorata des prestations effectuées.

À titre commercial, le Client bénéficie d'une période d'essai de quinze (15) jours à compter du premier cours. Durant cette période, il peut mettre fin à son inscription par simple demande écrite. Les cours déjà effectués restent dus.

17. Protection des données personnelles

Les données personnelles collectées sont utilisées uniquement dans le cadre :

- de la gestion des inscriptions ;
- du suivi pédagogique ;

- de la facturation ;
- et de la communication liée aux prestations.

Les données sont conservées uniquement pendant la durée nécessaire au traitement administratif et légal.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), le Client dispose d'un droit :

- d'accès ;
- de rectification ;
- de suppression ;
- de limitation ;
- et d'opposition.

Toute demande peut être adressée à :
albaenseignement@gmail.com

18. Médiation et litiges

En cas de litige, le Client est invité à contacter prioritairement le Prestataire afin de rechercher une solution amiable.

Conformément aux articles L611-1 et suivants du Code de la consommation, le Client peut recourir gratuitement à un médiateur de la consommation.

Le Prestataire communiquera les coordonnées du médiateur compétent sur simple demande ou via son site internet lorsqu'il sera désigné.

À défaut d'accord amiable, le litige relèvera des juridictions compétentes conformément au droit français.

19. Non-sollicitation du personnel et des intervenants

Sauf accord écrit préalable du Prestataire, le Client s'interdit d'employer directement ou indirectement tout intervenant rencontré dans le cadre des prestations d'Alba Enseignement.

Cette interdiction s'applique pendant toute la durée de la relation contractuelle ainsi que pendant une durée d'un an suivant la fin des prestations.

En cas de non-respect de cette clause, le Prestataire pourra réclamer une indemnité forfaitaire de 1000 euros correspondant au préjudice subi.

20. Acceptation des CGV

En signant l'inscription, le Client reconnaît avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Vente avant toute inscription et les accepter sans réserve.

Les présentes CGV sont consultables et téléchargeables lors de l'inscription.